

Parlement européen nationaux parlements subsidiarités

Auteur : LAMASSOURE Alain

Date : 2005

20/09/2005

10h45

Le conférencier développe dans une perspective historique la construction européenne, ses succès initiaux et ses difficultés actuelles liées au changement de nature de l'Union qui compte désormais 25 membres. Il souligne le " déficit démocratique " qui caractérise les structures actuelles dans le domaine législatif. En effet, en dépit de la règle de transposition des directives européennes en lois nationales, une majorité de textes sont adoptés en l'état par les parlements nationaux.